SUDAK PROTECT NOVOLAC

Revêtement époxy novolaque sans solvant, haute épaisseur, à très haute résistance chimique – EN 1504-2

Description produit

SUDAK PROTECT NOVOLAC est un revêtement bicomposant à base de résine époxy novolaque, 100 % extrait sec, sans solvant et fortement réticulé. Il forme un film dense, brillant, dur et imperméable, d'une résistance chimique exceptionnelle aux acides, aux bases et aux hydrocarbures, sur une plage de pH de 1 à 14 à 25 °C. Il protège le béton et l'acier dans les environnements chimiques agressifs.

SUDAK PROTECT NOVOLAC s'applique en deux couches pour une épaisseur sèche totale minimale de 400 µm ; des épaisseurs supérieures peuvent être prescrites. Il peut être armé d'un tissu de verre (système stratifié) ou saupoudré de SUDAK ANTIGLISSE pour un revêtement de sol antidérapant à usage intensif. Conforme à la norme EN 1504-2, principes 1.3, 2.2, 5.1, 6.1 et 8.2.

Domaines d'application

- Protection intérieure des cuves et bacs en béton ou en acier contenant des produits chimiques agressifs, huiles, acides, solvants et bases.
- Stations de traitement des eaux usées et d'épuration, usines de dessalement.
- Industrie chimique et pétrochimique, raffineries, usines d'engrais et de produits phytosanitaires.
- Industrie agroalimentaire, centrales électriques, papeteries.
- Cuvettes de rétention, aires de stockage de fûts, quais de chargement et rampes (avec SUDAK ANTIGLISSE).
- Revêtement stratifié armé de tissu de verre pour les ouvrages fortement exposés.

Avantages

- 100 % extrait sec, sans solvant, sans COV.
- Excellente résistance chimique aux acides, bases et hydrocarbures, de pH 1 à 14.
- Excellente adhérence sur béton correctement préparé, sur acier et sur de nombreux supports ; compatible avec le béton humide.
- Excellente résistance à l'abrasion et aux chocs.
- Finition brillante, très dense et hygiénique ; film durci non toxique.
- Système armable au tissu de verre ou rendu antidérapant selon l'exposition.

SUDAK MAROC • Lot Rouissate Commune Lakliaa Province Inzegane Ait Melloul • Tél. +212 5 28 24 52 67 • contact@sudakmaroc.com • www.sudakmaroc.com

Performances EN 1504-2 – seuils garantis

Caractéristique	Norme EN	Valeur
Adhérence par traction directe (système rigide circulé)	EN 1542	≥ 2,0 MPa
Adhérence sur béton humide	EN 13578	≥ 1,5 MPa
Résistance à l'abrasion	EN ISO 5470-1	< 3000 mg
Perméabilité au CO_2	EN 1062-6	S_D > 50 m
Perméabilité à la vapeur d'eau	EN ISO 7783	Classe I (S_D < 5 m)
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	EN 1062-3	w < 0,1 kg·m^{-2}·h$^{-0,5}$
Résistance aux attaques chimiques sévères	EN 13529	Diminution moyenne de dureté < 50 %
Résistance aux chocs	EN ISO 6272-1	Classe III (≥ 20 N·m)
Dureté Shore D	EN ISO 868	> 70
Réaction au feu	EN 13501-1	Euroclasse B-s1, d0
Substances dangereuses	EN 1504-2	Conforme au § 5.3

Valeurs minimales garanties selon les exigences de la norme EN 1504-2 ; la colonne « Norme EN » indique la méthode d'essai européenne de référence.

Caractéristiques du produit

Caractéristique	Norme EN	Valeur
Nature	—	Époxy novolaque bicomposant
Extrait sec	—	100 % – COV : nul
Aspect	—	Brillant
Masse volumique du mélange	EN ISO 2811-1	1,35
Résistance en traction	EN ISO 527-2	20 MPa
Résistance en flexion	EN ISO 178	20 MPa
Résistance en compression	EN ISO 604	70 MPa
Durée pratique d'utilisation à 23 °C	—	45 min
Temps hors poisse à 23 °C	—	4 heures
Délai de recouvrement à 23 °C	—	4 à 16 heures
Durcissement complet à 23 °C	—	7 jours
Température de service	—	−20 à +60 °C
Épaisseur sèche par couche	—	200 µm maximum en paroi verticale

Valeurs typiques obtenues en laboratoire à 25 °C ; la colonne « Norme EN » indique la méthode d'essai européenne de référence. Les performances sur chantier peuvent varier selon les conditions d'application.

FT_SUDAK_PROTECT NOVOLAC_Version 5_du 22-11-2026

Résistance chimique

Le revêtement complètement durci résiste aux éclaboussures et déversements des produits suivants (liste non exhaustive) :

Famille	Produits
Acides	Acide sulfurique jusqu'à 98 % (déversements ; 30 % en permanence, 50 % pendant 24 h max.), acide chlorhydrique 35 % et concentré, acide phosphorique 85 %, acide nitrique 30 %, acide fluorhydrique 25 %, acide acétique 25 %, acide lactique 20 %, acide tartrique 50 %, acide borique, acide nicotinique, acides gras
Bases	Soude caustique et potasse (toutes concentrations, 50 %), ammoniaque, diéthanolamine 88 %, hexamine 25 %
Solvants et hydrocarbures	Benzène, toluène, xylène, hexane, tétrachlorure de carbone, méthylisobutylcétone, isopropanol, éthanol 96 %, éthylène glycol, propylène glycol, alcool benzylique, white-spirit
Carburants et huiles	Essence, gazole, kérosène, carburéacteur, pétrole brut, huiles moteur, huile de ricin, huiles végétales, liquide de frein, Skydrol
Autres	Eau de mer, saumure, eau déminéralisée, chlorure de sodium 50 %, eau chlorée 1000 ppm, hypochlorite de sodium, peroxyde d'hydrogène 20 %, formaldéhyde 37 %, phénol 50 %, hydrazine 35 %, chlorure de benzoyle

Pour une exposition prolongée ou des produits non cités, consulter SUDAK MAROC.

Couleurs

Gris, rouge, noir, blanc, brun et jaune. De légères variations de teinte entre lots peuvent être observées.

Consommation

Un kit de 4 L couvre 10 m² à 400 µm d'épaisseur sèche totale (deux couches). Consommation théorique ; la consommation réelle varie selon le support et les pertes.

Préparation des supports

- **Béton** : âgé d'au moins 28 jours ou d'humidité inférieure à 5 %, sec, sain, exempt de laitance, huile, graisse, cire et de toute contamination. Préparer mécaniquement par grenaillage ou sablage pour ouvrir le bullage et obtenir un profil de rugosité CSP 3. Reboucher bullage et défauts avec SUDAK EPOXY DUR ou SUDAK MORTAR EP.
- **Acier** : décaper par projection d'abrasif au degré Sa 2½ (ISO 8501-1), rugosité de 50 à 75 µm. Revêtir l'acier fraîchement décapé le plus tôt possible, avant toute réoxydation.
- **Primaire** : **SUDAK PROTECT NOVOLAC** s'applique sans primaire ; sur béton poreux, appliquer au préalable SUDAK PRIM SOL EP.

Mélange

- Stocker le produit 48 heures entre 15 et 25 °C avant emploi.
- Verser la totalité du durcisseur dans la base ; ne jamais fractionner les kits ni ajouter quoi que ce soit.
- Mélanger au malaxeur électrique lent jusqu'à couleur et consistance uniformes, en raclant soigneusement les parois et le fond du récipient.

Application

- Appliquer immédiatement après le mélange, à la brosse en nylon dure, au rouleau à poils courts ou à la raclette suivie d'un passage au rouleau, en couche continue d'épaisseur uniforme (200 µm maximum par couche en paroi verticale).
- Appliquer la seconde couche dans le délai de recouvrement (4 à 16 heures à 23 °C).
- **Armature en tissu de verre** : maroufler le tissu dans la première couche fraîche au rouleau débulleur, puis appliquer la seconde couche dans le délai de recouvrement.
- **Finition antidérapante** : appliquer une première couche d'au moins 200 µm et la saupoudrer à refus de SUDAK ANTIGLISSE ; après durcissement initial, aspirer l'excédent puis appliquer la couche de finition en veillant à fermer complètement la surface. Réaliser une planche d'essai.
- Laisser durcir au moins 7 jours avant toute exposition chimique prolongée.

Précautions d'emploi

- Températures du support, de l'air et du produit supérieures à +5 °C ; à 5 °C, la viscosité augmente et rend l'application difficile.
- Ne pas appliquer sur supports soumis à des remontées d'humidité ou à des risques d'osmose, ni si l'humidité relative du support dépasse 75 % ; ne pas appliquer si l'humidité de l'air dépasse 90 %.
- Ne pas utiliser en immersion dans l'eau au-delà de 60 °C ; au-delà de 90 °C en chaleur sèche, perte de brillance et changement de teinte possibles.
- Comme tous les époxy, le revêtement peut jaunir, perdre son brillant et farinner au soleil ou au contact de certains produits ; cela n'affecte pas ses performances de protection.

Conditionnement

SUDAK PROTECT NOVOLAC est livré en kits prédosés de 4 litres (base + durcisseur).

Nettoyage

Nettoyer les outils et le matériel avec le nettoyant SUDAK SOLVER CL tant que le produit n'a pas durci. Le produit durci ne s'élimine que mécaniquement.

Stockage

Stocker à couvert, dans un local sec et climatisé, entre +5 et +30 °C, à l'abri du soleil direct, dans les emballages d'origine fermés. Durée de conservation : 12 mois.

Hygiène et sécurité

Porter vêtements de protection, gants et lunettes. En réservoir ou en espace confiné, assurer une ventilation forcée pendant l'application et jusqu'au durcissement, et équiper les applicateurs d'appareils respiratoires adaptés. Ne pas laisser de grandes quantités de produit mélangé (au-delà de 300 g) dans le récipient : la réaction exothermique peut provoquer un échauffement et des fumées ; le cas échéant, recouvrir de sable et évacuer vers une zone ventilée. En cas de projection sur la peau ou dans les yeux, rincer immédiatement ; en cas d'ingestion, consulter un médecin. Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS).

SUDAK MAROC • Lot Rouissate Commune Lakliaa Province Inzegane Ait Melloul • Tél. +212 5 28 24 52 67 • contact@sudakmaroc.com • www.sudakmaroc.com

Note importante

Les informations contenues dans cette fiche technique sont fondées sur l'expérience de chantier et des essais de laboratoire, et sont données à titre indicatif. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation du produit à l'usage prévu. SUDAK MAROC se réserve le droit de modifier les informations de ce document sans préavis. Cette fiche annule et remplace toute version antérieure.

Qualité et maîtrise

Tous les produits SUDAK fabriqués sur notre site d'Aït Melloul (Maroc) sont produits dans le cadre d'un système de management de la qualité certifié par un organisme indépendant conforme aux exigences de la norme **ISO 9001:2015** (SGS – certificat n° MA26/00000026, valide jusqu'au 04/05/2029).



FT_SUDAK_PROTECT NOVOLAC_Version 5_du 22-11-2026